



Le PG CATM



N° 1055
MARS
2024

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Lieu de pèlerinage pour les visiteurs du monde entier, Le Panthéon de Paris est un monument aujourd'hui consacré à la mémoire des grands hommes et femmes.

Depuis Jean Moulin, plusieurs résistants ou déportés sont entrés au Panthéon :

- René Cassin, Pierre Brossolette, Missak Manouchian,
- Germaine Tillon, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Simone Veil, Joséphine Baker, Mélinée Manouchian.

STRUTHOF

En 2023, le Centre européen du résistant déporté a accueilli un nombre record de visiteurs. 225 789 personnes ont visité le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof.

La meilleure fréquentation datait de 2019 avec 200 427 visiteurs.

Chaque visiteur contribue à perpétuer le devoir de mémoire et à honorer la dignité des victimes de l'injustice et de la barbarie.

OUVERTURE DES CANDIDATURES

POUR LE PRIX AUDIOVISUEL

DE L'ARMÉE DE TERRE - PIERRE SCHOENDOERFFER

<https://www.defense.gouv.fr/prix-armee-terre/prix-cinematographique-pierre-schoendoerffer/a-propos-pierre-schoendoerffer/prix-audiovisuel>

Les candidatures sont ouvertes en ligne jusqu'au 30 avril 2024, à minuit.

À partir du 25 janvier 2024, les vidéastes professionnels, civils ou militaires, appartenant ou non au ministère des Armées, peuvent candidater en ligne à l'édition 2024 du prix audiovisuel de l'armée de Terre.

Leurs propositions doivent exalter « l'engagement des femmes et des hommes de l'armée de Terre », au service de la France et de leurs concitoyens.

Deux prix sont en lice : le format long et le format court.

OUVERTURE DES CANDIDATURES

POUR LE PRIX DE LA PHOTOGRAPHIE

DE L'ARMÉE DE TERRE -

SERGEANT SÉBASTIEN VERMEILLE

<https://www.defense.gouv.fr/terre/culture/prix-photographique-sergent-sebastien-vermeille>

Les candidatures sont ouvertes en ligne jusqu'au 30 avril 2024, à minuit.

SOMMAIRE

MARS
2024

UNE – Le Panthéon

2 – Infos en bref

3 – Editorial / Nominations

4 – 5 – Diên Biên Phu

6 – 7 – Dans les départements

8 – 9 – La relève de la garde

10 – OPEX territoires et périodes

11 – La maison d'Izieu

12 – Assemblée Nationale / ONaCVG

13 – Décret / Réserves

14 – Les 5 villes « compagnon de la Libération »

15 – Note de lecture / Mots croisés

16 – Publicité

L'ARMÉE DE TERRE ORGANISE LE PREMIER SÉMINAIRE DES LYCÉES MILITAIRES FRANÇAIS ET AFRICAINS

- Depuis plus de deux ans, l'armée de Terre renforce le jumelage de ses lycées avec les lycées africains ;
- Concret et vivant, ce partenariat de formation se traduit notamment par une offre conséquente de places dans les lycées militaires français à destination des élèves africains ;
- La dynamique des jumelages concrétise l'élargissement de l'offre de l'armée de Terre à ses partenaires africains, symbole du renforcement des liens entre nos armées.

Le 30 janvier 2024, l'armée de Terre a organisé à Tours le premier séminaire des lycées militaires français et africains sous la présidence du général de corps d'armée Marc Conruyt, Directeur des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT).

L'armée de Terre a l'ambition de faire naître d'autres initiatives de ce type en 2024.

MINISTÈRE DES ARMÉES



© Ministère des Armées

Jeudi 8 février dans l'après-midi, Sébastien Lecornu, Ministre des Armées a visité le 93^{ème} régiment d'artillerie de montagne à Varcès-Allières-et-Risset (38)

Au cœur du dispositif de l'aide militaire française à l'Ukraine, à travers la formation d'artilleurs ukrainiens et des déploiements de canons CAESAR.

« À la tête de la coalition artillerie, la France continuera de fédérer les efforts pour aider l'Ukraine à disposer d'une force d'artillerie adaptée à ses besoins pour la contre-offensive et son armée de demain ».



PLAQUES FUNÉRAIRES

Plaque standard collection Plexiglas 300x150mm



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER

8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS

Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com



EDITORIAL

De Christian BRETTE

membre du comité d'honneur de la FNCPG-CATM-OPEX

Après les quelques remous de la fin de notre assemblée générale statutaire, j'ai été personnellement très attristé et je me permets ici en toute modestie de vous transmettre mon analyse pour éclairer et rappeler les fondements de notre fédération nationale.

Je vais m'appuyer sur un extrait du texte d'Armand Lanoux de l'académie Goncourt.

« Le prisonnier de guerre rapatrié a fourni un réservoir de sagesse, de pondération, de modernisation, gardant de ses méditations moroses une tendance à la réflexion et la tolérance. Supporter les autres, garder le moral, lui ont donné cette acceptation des différences entre les hommes qui les caractérise en ultime analyse ».

Nous avons hérité, nous CATM de cette œuvre magnifique

qu'est notre Fédération et c'est dans cet état d'esprit de tolérance que nous avons et devons continuer cette tâche avec la sagesse transmise par nos aînés. Ne soyons pas naïfs, il y aura toujours des divergences et c'est un bien pour changer les choses, mais c'est dans la paix de l'esprit que l'on construit et que perdurent les grandes œuvres.

Il est indéniable qu'une nouvelle transmission se fera vers les OPEX qui nous ont rejoints et qui nous rejoindront, mais la réussite tiendra en ces quelques lignes que je cite plus haut.

J'en terminerai par cette citation de La Bruyère : «La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne force et relief»

A votre réflexion chers amis et à bientôt.

Savoir Vieillir

Vieillir, se l'avouer à soi-même et le dire
Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts et s'interdire
Ce que, la veille encore, on se croyait permis.
Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour.
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour.
Aux appétits grossiers, imposer d'âpres jeûnes,
Et nourrir son esprit d'un solide savoir ;
Devenir bon, devenir doux, aimer les jeunes,
Comme on aime les fleurs, comme on aime l'espoir.
Se résigner à vivre un peu sur le rivage,
Tandis qu'ils vogueront sur les flots hasardeux ;
Craindre d'être importun sans devenir sauvage,
Se laisser ignorer tout en restant près d'eux.
Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi ;
Sans négliger son corps, parer surtout son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'antique foi,
Puis, un beau soir, discrètement, souffler la flamme
De sa lampe et mourir parce que c'est la loi.

François Fabié
1846-1928

Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire, a nommé Jacky Françoise, du bureau fédéral de la FNCPG-CATM, membre expert du conseil d'administration de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

NOMINATIONS

Auprès du ministre des Armées :

• Mme Patricia MIRALLÈS, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire ;

Auprès de la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, de la ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et du garde des Sceaux, ministre de la Justice :

• Mme Sarah EL HAÏRY, chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et des Familles ;

REMERCIEMENTS

Madame Zajac Cécile et ses filles remercient du fond du cœur toutes les sections et toutes les personnes pour leur écrits chaleureux, leur amitié, lors du décès de Louis.



LA BATAILLE DE DIÊN BIÊN PHU,

épisode sanglant de la guerre d'Indochine

Dernière grande bataille de la Guerre d'Indochine, la bataille de Diên Biên Phu marque la défaite de l'armée française au terme de plus de six mois de combats acharnés, 8 ans après le début de la première guerre d'Indochine déclenchée le 23 novembre 1946 lorsque l'armée française bombarde le port de Haïphong. Le Général de Gaulle voulait restaurer l'autorité française en Indochine, alors qu'Hô Chi Minh avait proclamé l'indépendance du Vietnam en septembre 1945.

Après plus de six ans de combats, le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFO) décide en 1953 d'établir un camp dans la vallée de Diên Biên Phu, traversée par la rivière Nam Youm dans le pays Thaï, près de la frontière laotienne et chinoise, afin de stopper l'avancée des troupes du Viêt-Minh Hô Chi Minh vers le Laos. Mais la « cuvette » de Diên Biên Phu (16 kilomètres de long sur 9 kilomètres de large) va devenir le cauchemar de l'armée française. Les 15.000 hommes du général Henri Navarre espèrent piéger l'armée vietnamienne, mais c'est tout l'inverse qui se produit, car ils sous-estimaient les forces du Viêt-Minh.

Et surtout ils négligeaient la détermination et la personnalité du général Vo Nguyen Giap, un petit homme au visage rond, à la volonté intraitable, commandant de l'armée du Viet-Minh, qui était un grand lecteur, admirateur de Bonaparte, dont il connaissait par cœur les campagnes, notamment celle d'Italie en 1796, quand une petite armée française avait battu, grâce à la guerre de mouvement, les troupes trois fois plus nombreuses de l'empereur d'Autriche. Giap avait retenu deux leçons de son maître : la surprise, la concentration des forces en un point donné. Il va les appliquer à Diên Biên Phu.

Un sort scellé dès le début

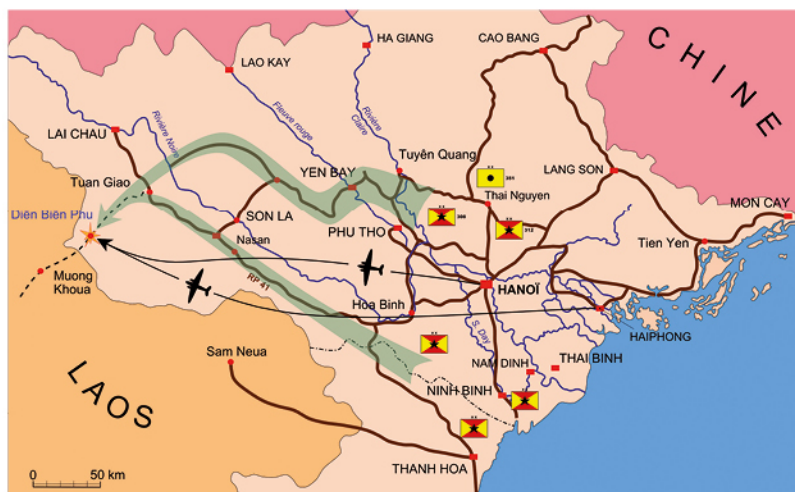
La préparation que les Français imaginent méthodique (terrain d'aviation de 1000 mètres de long pour accueillir renforts et ravitaillement, barbelés, tranchées etc.) est en réalité insuffisante. Sur les collines alentours, la France poste des points d'appui (PA) destinés à assurer la résistance du site et qui portent tous des prénoms féminins – Dominique, Huguette, Claudine, Isabelle, Béatrice, Gabrielle, Anne-Marie – des maitresses du commandant



© Pierre Quilès

A Haïphong

du camp, Charles de la Croix de Castries, selon les rumeurs de la troupe - qui vont émailler pendant des mois les bulletins d'information qui rendent compte de la bataille. Le PC est installé au centre de la cuvette et au sud se trouve la base « Isabelle ».



Le Viêt Minh se prépare également au combat en faisant acheminer, à dos d'hommes ou sur des bicyclettes, grâce à des dizaines de milliers de porteurs, invisibles du ciel sous une épaisse et dense canopée, le matériel, les armes, les munitions, et surtout, pièce par pièce, les canons qui pilonneront le camp, avec bien-sûr les combattants. Les avions d'observation français ne parviennent pas à mesurer le degré de préparation de leurs

adversaires. La bataille s'engage pour de bon à partir du 13 mars 1954 lorsque les troupes ennemies donnent l'assaut au niveau du PA Béatrice où le camp est dirigé par le général de Castries. Mauvaise surprise pour les défenseurs : la puissance de l'artillerie ennemie qui, installée à flanc de colline, balayait la plaine de ses tirs. Le 17, le terrain d'aviation, poumon de la base, devint impraticable. D'emblée, le sort de Diên Biên Phu semblait scellé. Pour empêcher la défaite, Paris n'espérait plus que dans l'aide de l'aviation américaine. Mais le président Eisenhower renonça à cette intervention. Abandonnés à eux-mêmes, les Français n'avaient pas les moyens de sauver Diên Biên Phu. Les combats font rage pendant deux mois.

Un étouffement méthodique du camp

L'armée du général Giap parvient à encercler une à une les positions françaises dont les effectifs et le matériel sont numériquement plus faibles, procédant ainsi à l'étouffement méthodique du camp, à partir du 13 Mars 1954 attaquant le PA Béatrice qui reçoit des centaines de coups au but. « A la manière des soldats de l'an II, les Vietnamiens chargent en masse les positions françaises. C'est une boucherie : les « bodoï » tombent sous les balles des mitrailleuses et les obus de mortier. Ceux de la première ligne se jettent sur les barbelés et se font exploser pour ouvrir la voie. Les autres avancent en terrain découvert jusqu'aux tranchées françaises qui répliquent par un feu meurtrier, brisant les charges sacrificielles des Vietnamiens. Mais les canons camouflés à flanc de montagne ont semé le désordre, tué les officiers et détruit les abris et les postes de commandement » décrit un historien.

Les abris sont pulvérisés, les défenseurs tués, les survivants terrorisés. Les tirs français ne peuvent atteindre les pièces ennemies installées dans des grottes, à flanc de montagne. L'intensité du bombardement est une surprise catastrophique pour l'état-major français, qui se croyait protégé par les canons de l'artilleur péremptoire. Les soldats français sont frappés par l'engagement des soldats Viêt Minh et se trouvent en infériorité numérique. Les blessés sont soignés sur place par l'infirmière Geneviève de Galard, une auxiliaire qui a rejoint le camp avant la fermeture des pistes, qui refuse d'être évacuée et reste pour soigner les blessés. Paris Match la surnommait « l'Ange de Dien Bien Phu », oubliant au passage une vingtaine « d'anges » moins présentables pour la propagande : les prostituées vietnamiennes ou africaines surnommées les « Maries casse-croûte » qui se changent aussi en infirmières de campagne et furent toutes fusillées par le Viet Minh. Les Français résistent, ravitaillés par les avions qui atterrissent et décollent sans relâche sur les deux pistes du camp retranché. Pour se refaire, Giap suspend les assauts et fait pilonner le camp par son artillerie, qui se concentre sur l'aérodrome bientôt criblé d'obus. Le 27 mars, le dernier avion français décolle de Dien Bien Phu : la ligne de communication avec Hanoi est coupée.

Défaite héroïque de la France

Et le 1er mai, Giap lançait l'offensive finale. « Eliane 1 », « Dominique 3 » et « Huguette 5 » tombaient dans la nuit. Dans une tentative désespérée, Navarre faisait parachuter les derniers renforts le lendemain. Rien n'y fait, les points d'appui succombaient les uns après les autres et le camp français tombait le 7 mai 1954 après des semaines de combats meurtriers au cours desquels les soldats s'affrontent au corps-à-corps. Le bilan est terrible : près de 8 000 soldats vietminh et 2293 soldats français de l'Union française. Il s'agit de la bataille la plus meurtrière de l'après Seconde Guerre mondiale, où l'élite des bataillons de choc du corps expéditionnaire vient de disparaître. Sûrs de leur supériorité technique, les Français ont sous-estimé leurs adversaires, dans un conflit où la puissance des armes occidentales ne devait pas être contestée par un peuple « inférieur ». Avec ses 55 jours de résistance désespérée, Dien Bien Phu fait partie des défaites héroïques de la France. Jusqu'à la fin, il se trouva des volontaires pour se faire parachuter sur le camp, comme ce fut le cas du général Bigeard le 16 Mars 1954 qui devient l'un des héros de la cuvette en combattant avec son bataillon sur les points d'appuis Eliane 1 et 2, mais surtout en codirigeant les troupes d'intervention du camp retranché avec le colonel Langlais. Cinquante ans après, il disait que ce fut « une vraie connerie d'avoir mis ça dans une cuvette. Le commandement avait dit que si les Viets attaquaient nous allions les casser. En fait, ce sont eux qui nous ont cassés ». A sa disparition, ses cendres ont été dispersées au-dessus de ce champ de bataille

Le glas de la présence française en Asie

Aux souffrances des blessés dont l'adversaire refusa l'évacuation durant la bataille, s'ajouta le calvaire des prisonniers (11 000) qui durent marcher des centaines de kilomètres dans la jungle, vers les « camps de redressement » de la frontière Chinoise en pleine saison des pluies et dont la moitié succomba. Seuls 3 290 survivront à l'épreuve, libérés après l'accord de paix. En 1954, la promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr reçut le nom de « Ceux de Dien Bien Phu ».

La bataille de Dien Bien Phu ne marque pas seulement la fin de la guerre d'Indochine, avec les accords de Genève signés le 21 juillet 1954, au terme d'après discussions, elle sonne également le glas de la présence coloniale française en Asie. La France perd son influence et c'est la fin de la Fédération Indochinoise fondée en 1887 et constituée de la colonie de Cochinchine (Sud du Vietnam), des protectorats de l'Annam et du Tonkin (Centre et Nord du Vietnam), du protectorat du Cambodge, du protectorat du Laos et d'une petite partie de territoire chinois. La République populaire de Chine et les États-Unis ne ratifient pas ces accords qui prévoient la division du pays en deux. Deux territoires séparés par une zone démilitarisée, au nord la république démocratique du Viêt Nam fondé par Hồ Chí Minh, au sud un régime nationaliste proclamé par Ngô Đình Diệm en août 1955 et soutenu par les Américains. Bientôt, une guérilla se développera au sud. Les États-Unis prendront le relais de la France : la deuxième guerre du Vietnam commence.

Paul Philippart

La France va rapatrier les dépouilles des soldats morts au Vietnam



« Les dépouilles de soldats tombés à Dien Bien Phu pendant la guerre d'Indochine vont être ramenées sur le territoire » s'était engagée Patricia Mirallès secrétaire d'État française chargée des Anciens combattants et de la Mémoire devant l'Assemblée Nationale en 2023. « Dans le cas particulier du Vietnam, une doctrine s'est forgée dans le temps, en accord avec le gouvernement vietnamien et les associations de combattants : les corps doivent être rapatriés en métropole, dans la nécropole du mémorial des guerres en Indochine à Fréjus » a-t-elle expliqué à un moment où les autorités vietnamiennes ont décidé de lancer un grand chantier afin de développer la zone de Dien Bien Phu et d'étendre l'aéroport sur l'emplacement de l'ancien champ de bataille situé à 300 kilomètres d'Hanoi. Or, il resterait entre 1 200 et 1 300 soldats enterrés dans des fosses communes ou ensevelis tels quels sur le site de la bataille. L'année dernière, une phase exploratoire a permis d'exhumer deux corps. « Cela nécessite d'organiser avec les autorités vietnamiennes les modalités d'information de l'ambassade et de conservation des corps lors de leur découverte (...) Les dépouilles retrouvées à Dien Bien Phu ou ailleurs au Vietnam retrouveront leurs frères d'armes qui sont déjà au mémorial » a assuré Patricia Mirallès qui devrait se rendre sur ce site à l'occasion des commémorations du 8 juin en hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Essone - Villejust



La ville de Villejust dans l'Essonne a commémoré le 11 novembre en présence de personnalités, des représentants et des porte-drapeaux des AGPG-CATM de Villejust 91140, une belle cérémonie du devoir de mémoire.

Messieurs Michel Dupuis et Sauveur Concordia responsables de la section de Villejust dans l'Essonne.

Loiret - Orléans

Cérémonie du 5 décembre 2023, à Orléans, au Parc Pasteur, en présence du secrétaire général de la préfecture du Loiret, Stéphane Costaglioli.

📍 Savoie – Cognin

Hommage à Robert Badinter.



Au moment où un hommage national à Robert Badinter s'est déroulé à Paris, les savoyards ont été invités à se recueillir le 14 février à 12h00 à Cognin devant « la Maison Badinter » où il se réfugia avec sa mère et son frère durant les années sombres 1943 et 1944.

📍 Isère - Grenoble



L'association départementale de l'Isère ADCPG-CATM a présenté un projet dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération.

Monsieur le Préfet de l'Isère nous a informés que la labellisation de ce projet nous était accordée à titre local par le Conseil départemental des anciens combattants, des victimes de guerre et de la mémoire de la Nation CDAC). Il a également été sélectionné pour une transmission à la mission nationale Libération.

Ce projet en lien avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Grenoble implique le professeur et les élèves de l'atelier de création de chansons : « Petites Créations entre Amis ». L'objectif de l'année est de proposer un spectacle de chansons, paroles et musique, sur le thème de la seconde guerre mondiale.

L'ADCPG-CATM est l'intermédiaire afin d'apporter des « pistes » au professeur et ses élèves, favoriser la visite d'expositions, de musées dans le département, fournir de la documentation, etc.

Les élèves de l'atelier «Petites Créations entre Amis» vont chanter la mémoire de la Seconde Guerre mondiale le 1er juin 2024 à 18h au Salon de Réception de l'Hôtel de Ville de Grenoble. Le travail de création est commencé depuis la rentrée scolaire et se poursuit tout au long de l'année.

L'occasion d'écouter les mémoires chantées des grands événements marquants de la période 1939-1945.

📍 Vaucluse

Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde-Paréol



Assemblée générale des CATM Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde-Paréol. Félicitations à Pierre Bressieux pour son élection comme nouveau président. Reconnaissance et respect à Pierre Munsch président pendant 10 ans.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Loiret - Orléans

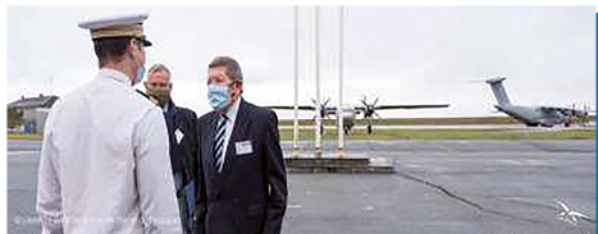
Un vétéran de la bataille de Dien Bien Phu sur la BA 123



Le mercredi 2 février 2022, la base aérienne (BA) 123 d'Orléans-Bricy avait mis à l'honneur

Monsieur **André Delord**, vétéran de la bataille de Dien Bien Phu (Vietnam) et grand ancien du Touraine, dans le cadre du devoir de mémoire.

L'histoire de cette rencontre aurait pu être tout autre. Tout commence sur le réseau social LinkedIn, avec une bouteille à la mer lancée par son gendre. Ce dernier évoquait la possibilité de mettre à l'honneur ce vétéran orléanais en deux temps : lancer les démarches pour obtenir les médailles qu'il n'a jamais demandées par modestie, et lui permettre de revenir sur la base aérienne de Bricy. Touché par ce projet, le colonel Guillaume Vernet, commandant la BA 123, a répondu favorablement à cette demande.



Hasard du calendrier et des impératifs de la crise sanitaire, c'est le lendemain de son 94^e anniversaire qu'André Delord a été reçu sur la base. Après une présentation de la base aérienne dans son format actuel, présentant ses missions et les nouveaux aéronefs mis en œuvre, c'est au musée, en présence des bénévoles qui assurent la mémoire de la BA 123, que M. Delord a pu replonger dans le passé le temps d'un instant. Puis, porté par l'énergie débordante de ses souvenirs, c'est à bord de l'A400M que la visite s'est poursuivie. Un bond technologique et générationnel pour cet ancien qui a côtoyé les Dakotas et Noratlas.



Touché par l'accueil qui lui a été réservé, notamment par l'attention du commandant de base pour son anniversaire, c'est avec une certaine émotion que M. Delord a laissé son témoignage à destination des générations futures dans le livre d'or. Un devoir de mémoire qui témoigne de l'attachement de l'armée de l'Air et de l'Espace à l'un de ses anciens, mais également à l'ensemble des porte-drapeaux, bénévoles et anciens combattants qui assurent l'hommage aux anciens combattants et aux disparus, au quotidien.

Pour mémoire :



Né en 1928 à Mauvezin sur Gupie, André Delord est engagé volontaire en septembre 1948 à l'âge de 20 ans à la base aérienne de Nîmes. Il est formé à l'école de l'Armée de l'Air de Toulouse en se spécialisant en radio Goniométrie. Lors de son affectation à la base aérienne d'Oran, il occupe des postes isolés près de Mers El Kébir : missions de triangulation pour avions civils et militaires.

En 1952, il part pour Saigon et rejoint la base de Bach Mai près d'Hanoï en tant que chef de station Radio Goniométrie en assurant les missions de protection de la base et de guidage des avions par goniométrie pour les atterrissages lors des missions. De mars à mai 1954, il effectue plusieurs missions à Dien Bien Phu. Il se porte volontaire pour renforcer les armuriers et embarquer à bord des Dakotas. Au cours de ces missions, son avion a été plusieurs fois atteint par des projectiles de la D.C.A de l'ennemi. Ces missions de vols de nuit, à 3 000 mètres voire plus bas en fonction des impératifs opérationnels, pouvaient durer plus de 5 heures de suite.

Après une affectation en Tunisie, il rejoint le groupe Touraine en 1962 sur la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy où il finira sa carrière militaire en 1965.

André Delord totalise en Indochine 57 heures de vol, 20 de vol de guerre et 12 missions de guerre.

LA RELÈVE DE LA GARDE À L'ÉLYSÉE ET AILLEURS DANS LE MONDE

La relève de la garde républicaine devant l'Élysée, ouverte au public, a été réinstituée tous les premiers mardis de chaque mois le 7 novembre 2023, par Emmanuel Macron, 27 ans après son abandon sous la présidence de Jacques Chirac en 1996. Occasion de rappeler que c'est une cérémonie militaire qui amplifie et chorégraphie la procédure de relève d'un contingent de troupes, de la garde devant un palais ou un bâtiment officiel, dans de nombreux endroits du monde. La relève d'une unité militaire au front ou affectée à la surveillance d'une installation, se fait toujours avec une procédure qui permet la transmission des observations et des consignes, la vérification de l'effectif du contingent montant et celui du contingent descendant avant son départ. Les relèves cérémonielles amplifient ces procédures en public.

Devant l'Élysée, elle avait été instaurée en 1909, et se déroulait tous les jours à 7h45 selon un rituel très précis qui a été repris le 7 novembre dernier : « Deux sections de 16 militaires défilent le long de l'avenue de Marigny et de la rue de l'Élysée pour se croiser devant la grille d'honneur du palais de l'Élysée, rue du Faubourg Saint-Honoré. Après des saluts militaires et des échanges de consignes entre les deux chefs de section, ils entrent dans la cour du Palais pour prendre la relève pendant vingt-quatre heures » détaille la garde Républicaine qui est à l'origine du retour de cette tradition, acceptée par le président de la République, selon le colonel Guillaume Chantereau, commandant militaire de l'Élysée et directeur adjoint de la sécurité de la présidence de la République. « La République, c'est une continuité et des cérémoniaux notamment autour de notre armée. Renouer avec cette



A Paris

tradition perdue, c'est s'ancrer toujours plus dans cette continuité » indiquait un conseiller présidentiel à RTL.

Elle est assurée notamment par la CSPR (compagnie de sécurité de la présidence de la République) qui fait partie du 1er Régiment d'infanterie de la Garde Républicaine qui comprend un effectif de 3 400 militaires de deux régiments d'infanterie, un régiment de cavalerie, un état-major et des formations musicales (orchestre et chœur de l'armée

française). En dehors des missions de sécurisation de l'Élysée, donc, mais aussi de Matignon, du Quai d'Orsay, de l'hôtel Beauvau, de l'hôtel de Brienne, du Palais Bourbon, du palais du Luxembourg, du Conseil constitutionnel, et du Palais de justice, elle est chargée « d'assurer le protocole militaire lorsque le Président de la République ou des chefs d'État étrangers y sont associés », ce qui peut prendre la forme « de services à pied et d'escortes d'honneur à cheval ou à moto, notamment sur l'esplanade des Invalides et sur les Champs-Élysées ». C'est aussi le rôle de « la musique de la Garde et la fanfare de cavalerie ».

L'INCONTOURNABLE RELEVÉ DE BUCKINGHAM



A Londres

Ce type de cérémonie est toujours de rigueur à Monaco, Copenhague (Danemark) ou encore Séoul (Corée du Sud) et ailleurs. Mais la plus connue reste l'incontournable cérémonie de Buckingham Palace, à Londres. Chaque jour (à 11h) des milliers de touristes à Londres, assistent à cette relève de la garde qui a donné ses lettres de noblesse à cette cérémonie : en grande tenue, avec leurs célèbres tuniques rouges et chapeaux en poils d'ours, les soldats de la nouvelle garde marchent de leur quartier général jusqu'à Buckingham Palace pour relever la précédente. Le tout

dans un cérémonial des mieux rodés et des plus photogéniques qui dure 45 minutes. Elle se termine par la mise en place de 4 gardes devant les portes du palais lorsque le roi y séjourne au lieu de 2.

La Principauté de Monaco offre elle aussi aux touristes et à sa population une relève quotidienne, à 11h55, sur la place du Palais. Un peu similaire à la relève de Buckingham, elle met en scène ici les soldats du corps des Carabiniers du Prince vêtus de leur uniforme traditionnel. A Copenhague, devant le palais d'Amalienborg, chaque jour à midi pile, une relève de la garde n'est pas sans rappeler celle de Buckingham. Ne serait-ce que par la tenue des soldats avec notamment leurs coiffes en poils d'ours. Selon un rituel quotidien immuable qui dure près de 30 minutes, les gardes quittent le château de Rosenborg et empruntent les rues de Copenhague pour rejoindre Amalienborg qui est la résidence d'hiver de la famille royale danoise. A Prague, elle se déroule dans la cour principale du château en face de l'ancien Palais-Royal, tous les jours à midi, en musique.

AU SUD DE L'EUROPE

En Espagne, la relève solennelle a lieu chaque premier mercredi du mois à 12h devant la Puerta del Principe (Porte du Prince) du Palais sud à Madrid : les accords de El Almirante, Doña Francisquita, España Cañí résonnent alors. Les fifres et les tambours marquent le pas tandis que, l'arme à l'épaule et au garde-à-vous, les soldats attendent la relève. C'est ainsi que défilent pendant presque une heure lanciers et hallebardiers, compagnies de fusils, militaires -hommes et femmes- chargés des pièces d'artillerie et des petits chars à munition. Au total, quelque 400 personnes et 100 chevaux prennent part à la relève telle qu'elle avait lieu au temps des rois Alphonse XII et Alphonse XIII, parés des uniformes d'antan, de gala bleu, blanc et rouge.

A Athènes (Grèce), place Syntagma, la relève de la garde devant le Parlement hellénique est un « ballet » assez surprenant, une sorte de chorégraphie très particulière à la façon automate : les membres de la garde présidentielle et une unité cérémonielle qui garde le bâtiment ainsi que la maison présidentielle, dénommés « Evzones », ce qui signifie « à la belle ceinture » en grec. Ce nom désignait à la base les régiments et les bataillons d'élite de l'infanterie légère de l'armée grecque, car autrefois ces gardes servaient réellement à défendre le Parlement et ses députés en cas d'attaque, aujourd'hui, ils n'ont plus qu'un rôle récréatif.

PLUS LOIN DANS LE MONDE

Plus loin en Asie, devant le palais royal de Gyeongbokgung à Séoul, qui est un des plus imposants de Corée, se tient deux fois par jour (à 10h et à 14h), l'une des plus étonnantes relèves de la garde, du monde. Du moins dans le cérémonial et les tenues



A Athènes

traditionnelles aux couleurs vives des soldats qui font remonter le temps jusqu'à la dynastie Joseon qui régna pendant 500 ans (jusqu'en 1897) sur le pays. Contrairement à la plupart des autres relèves à travers le monde, elle est payante dans le sens où elle inclut la visite du palais également connu sous le nom de palais de Gyeongbok, construit pendant la dynastie Joseon, avec ses bâtiments historiques et des jardins traditionnels.

Dans d'autres pays, elle ne se déroule pas devant un palais, mais comme aux USA, au cimetière, militaire d'Arlington où reposent près de 300 000 combattants de toutes les guerres auxquelles ont participé les États-Unis, de même que la famille Kennedy. La Tombe des Soldats inconnus gardée 24h/24 donne lieu à des relèves de la garde suivant un protocole très strict. Un rituel qui a lieu toutes les heures du 1er octobre au 31 mars et toutes les demi-heures du 1er avril au 30 septembre. Il en est de même à Cuba, au cimetière de Santa Infigena, classé « monument national » par les autorités cubaines en 1979 où sont notamment enterrées plusieurs grandes figures des révolutions cubaines, qu'il s'agisse de José Martí mort en 1895 aussi bien que Fidel Castro qui y repose depuis 2016. Toutes les demi-heures, une relève de la garde y est effectuée.

DEVANT UNE CATHEDRALE, AU PIED D'UN MUR

A Buenos Aires (Argentine), il faut se rendre devant la cathédrale où repose le général San Martín, héros de l'Indépendance, mort en 1850 à Boulogne sur mer où il était exilé. Là, des Grenadiers en tenue d'apparat gardent le mausolée avec une relève qui s'effectue chaque jour entre 9h00 et 19h00 aux heures impaires.

Enfin, à Moscou, depuis que le mausolée de Lénine a perdu de son importance, la garde d'honneur a été délocalisée quelques mètres plus loin, en bordure du Kremlin, dans le parc à côté de la Place Rouge, là où se trouve la flamme du soldat inconnu. Toutes les heures de la journée, 3 gardes sont relevés au pas de l'oie par des soldats venus d'un bâtiment une cinquantaine de mètres plus loin dans le parc, selon un cérémonial réglé au millimètre près qui ne connaît pas de saisons et se fait de tout temps, même dans le froid polaire ou une pluie battante.

Paul Philippart

OPEX - TERRITOIRES ET PÉRIODES CONCERNÉS

TERRITOIRES	PERIODES	TERRITOIRES	PERIODES
AFGHANISTAN	du 03/10/01 au 02/10/15	MAURITANIE	
AGENOR	du 01/01/20 au 31/12/22	1ère période	du 01/01/57 au 31/12/59
AFRIQUE CENTRALE	du 01/08/22 au 31/07/24	2ème période	du 01/11/77 au 30/10/80
ALGERIE	du 03/07/62 au 01/07/64	MINURSO	du 01/05/15 au 30/04/25
ALTHEA	du 01/04/19 au 31/03/25	MOZAMBIQUE EUTM	du 01/01/22 au 31/12/23
BARKHANE	du 01/08/14 au 31/07/22	NIGER EUMPM	du 20/02/23 au 12/12/25
BOSNIE-HERZEGOVINE	du 01/01/03 au 31/12/09	OUGANDA	du 02/06/03 au 01/06/11
CAMBODGE	du 01/11/91 au 31/10/94	MEDITERRANEE ORIENTALE (Suez)	du 30/10/56 au 31/12/56
CAMEROUN		RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	
1ère période	du 17/12/56 au 31/12/58	1ère période	du 20/09/79 au 19/09/82
2ème période	du 01/06/59 au 28/03/63	2ème période	du 18/05/96 au 17/05/99
CHAMMAL	du 15/08/14 au 14/08/25	3ème période	du 03/12/02 au 01/12/14
CONGO	du 19/03/97 au 18/03/00	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE MINURCAT	
CORYMBE	du 01/01/15 au 31/12/25	1ère période	du 25/09/07 au 24/09/08
COTE D'IVOIRE	du 19/09/02 au 17/09/16	2ème période	du 15/03/09 au 14/03/11
EGYPTE	du 01/09/14 au 31/08/26	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EUFOR	du 28/01/08 au 27/01/10
EUNAVFOR SOPHIA	du 22/06/15 au 31/12/20	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE SANGARIS	du 05/12/13 au 04/12/17
EUROPE ORIENTALE	du 20/02/22 au 19/02/24	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EUMAM	du 19/01/15 au 18/01/17
GABON	du 02/06/03 au 01/06/11	REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE MINUSCA	du 01/08/16 au 31/07/25
REGION DU GOLFE PERSIQUE		REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EUTM	du 01/08/16 au 31/07/24
ET GOLFE D'OMAN		REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	du 02/06/03 au 01/06/25
Opérations maritimes	du 30/07/87 au 29/07/03	RWANDA	du 15/06/94 au 14/06/97
Opérations militaires	du 30/07/90 au 29/07/03	SAGITTAIRE	du 22/04/23 au 31/05/23
REPUBLIQUE D'HAITI	du 19/02/04 au 18/02/16	SAHEL	du 01/08/22 au 31/07/24
HERACLES MER	du 03/10/15 au 02/10/25	SOMALIE	du 03/12/92 au 02/12/95
IRAK	du 01/04/91 au 20/07/91		du 23/09/08 au 22/09/14
JORDANIE	du 06/08/12 au 05/08/25		du 08/12/08 au 31/12/22
IRINI	du 01/04/20 au 31/12/25	TCHAD	du 15/03/69 au 31/12/15
KOSOVO	du 10/06/99 au 09/06/09	TCHAD MINURCAT	
LIBAN	du 22/03/78 au 22/03/07	1ère période	du 25/09/07 au 24/09/08
REPUBLIQUE DU LIBAN ET ISRAËL	du 02/09/06 au 31/08/26	2ème période	du 15/03/09 au 14/03/11
REPUBLIQUE DU LIBERIA	du 01/05/11 au 30/04/17	TCHAD EUFOR	du 28/01/08 au 27/01/10
LIBYE	du 18/03/11 au 31/10/11	TIMOR ORIENTAL	du 16/09/99 au 15/09/01
MADAGASCAR	du 30/03/47 au 01/10/49	EX YOUGOSLAVIE	du 01/01/92 au 31/12/94
MALI	du 10/01/13 au 09/01/15	Forces multinationales Ex-Yougoslavie	du 01/01/95 au 31/12/15
MALI EUTM	du 10/01/15 au 18/05/24	ZAÏRE (ex Congo Belge)	du 13/05/78 au 12/05/81
MALI MINUSMA	du 01/08/16 au 31/07/25		

HISTOIRE DE LA MAISON D'IZIEU



ÉTÉ 43

En 2022, la Maison d'Izieu inaugure un nouvel espace d'exposition d'originaux : la galerie Zlatin.

LA MAISON

Dédiée à la mémoire des enfants et de leurs éducateurs, elle privilégie l'évocation de leur présence disparue. La maison esquisse ainsi le quotidien de la vie des enfants. Une signalétique discrète indique l'usage de chaque pièce ; des lettres et des dessins des enfants sont exposés dans le réfectoire ; le portrait de chaque enfant arrêté le 6 avril 1944 et déporté figure dans les dortoirs.

L'EXPOSITION PERMANENTE

Dédiée à l'histoire, l'exposition permanente est scindée en trois espaces distincts présentant :

- l'aspect historique « Pourquoi des enfants juifs à Izieu ? »,
- l'aspect judiciaire « De Nuremberg à La Haye : juger les criminels »,
- l'aspect mémoriel « La mémoire et sa construction ».



© Yannick Perrin

La Maison d'Izieu, ouverte par Sabine et Miron Zlatin, a accueilli de mai 1943 à avril 1944 plus d'une centaine d'enfants juifs pour les soustraire aux persécutions antisémites.

Au matin du 6 avril 1944, les 44 enfants et 7 éducateurs qui s'y trouvent sont raflés et déportés sur ordre de Klaus Barbie, un responsable de la Gestapo de Lyon. À l'exception de deux adolescents et de Miron Zlatin fusillés à Reval (aujourd'hui Tallinn) en Estonie, le groupe est déporté à Auschwitz. Seule une adulte en revient, Léa Feldblum, tous les autres sont gazés dès leur arrivée.

Traqué et ramené en France par Beate et Serge Klarsfeld aidés de Fortunée Benguigui et Ita-Rosa Halaunbrenner, mères d'enfants raflés à Izieu, Klaus Barbie est présenté devant la justice française. Avec la mobilisation de nombreux témoins, il est jugé et condamné à Lyon en 1987 pour crime contre l'humanité. Ce procès ancre définitivement la rafle d'Izieu dans le paysage mémoriel français.

Au lendemain de ce procès, en mars 1988, se constitue autour de Sabine Zlatin l'association du « Musée-Mémorial des enfants d'Izieu »

Depuis le décret du président de la République du 3 février 1993, la Maison d'Izieu est, avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gurs, l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis avec la complicité du gouvernement de Vichy dit « gouvernement de l'État français » (1940-1944).

Le site est protégé et inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1991. Inscrit au programme des Grands travaux de la présidence de la République, le mémorial de la Maison d'Izieu est inauguré le 24 avril 1994.

En 2015, le mémorial s'est agrandi. Le président de la République François Hollande a inauguré le nouveau bâtiment Sabine et Miron Zlatin et la nouvelle exposition permanente.

Le « Musée mémorial des enfants d'Izieu », comme le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, est né des suites du procès de K. Barbie à Lyon.

Dans les villages d'Izieu et de Brégnier-Cordon, (département de l'Ain) depuis 1946, la mémoire de la colonie est restée vivante. Au fil des ans, les commémorations se sont succédées : hommages privés des familles ou des proches touchés par l'événement, cérémonies anniversaires officielles. Mais c'est une volonté politique, au plus haut niveau, qui a permis la création du mémorial.

Tous droits réservés © Maison d'Izieu

ASSEMBLÉE NATIONALE

Questions Réponses

Question de M. Jean-Marie Fiévet (Renaissance – Deux-Sèvres) concernant la Reconnaissance de la Nation pour les ex-appelés du contingent.

Texte de la réponse publié au Journal officiel du 03/10/2023 – Page 8778.

Les ex-appelés du contingent sont éligibles, aux mêmes titre et condition que les autres militaires, aux dispositifs de reconnaissance prévus par le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG). Ils peuvent notamment ouvrir droit à la carte du combattant et au titre de reconnaissance de la Nation (TRN). Le TRN a été créé par la loi de finances pour 1968 pour les militaires ayant pris part pendant 90 jours aux opérations d'Afrique du Nord, à une époque où ces opérations n'ouvraient pas droit à la carte du combattant. Ses conditions d'attribution sont prévues par le CPMIVG. L'article D.331-1 dudit code précise en particulier que le TRN est délivré aux militaires des forces armées françaises et aux personnes civiles ayant servi pendant au moins 90 jours dans une formation ayant participé aux opérations et missions mentionnées aux articles R. 311-1 à R. 311-20 du même code (opérations menées entre 1918 et 1939, guerre 1939-1945, guerre d'Indochine et de Corée, guerre d'Algérie, combats en Tunisie et au Maroc et opérations extérieures) ou ayant séjourné en Indochine entre le 12 août 1954 et le 1er octobre 1957 ou en Algérie entre le 2 juillet 1962 et le 1er juillet 1964. Dans ce contexte, les appelés du contingent réunissant les critères de durée de service requis au sein d'une formation ayant pris part à l'une des opérations susmentionnées ont pu se voir

décerner le TRN. L'attribution du titre considéré à l'ensemble des appelés ayant effectué leur service national ne peut pas être envisagée, dans la mesure où le principe fondateur du TRN est la participation effective à un conflit armé. Son octroi systématique, sans critère de discrimination aurait par ailleurs pour conséquence d'amoindrir la valeur de ce titre. Il en va de même pour l'attribution de la carte du combattant qui peut, quant à elle, être attribuée aux militaires ayant soit participé à des actions de feu ou de combat, soit appartenu à une unité combattante durant les opérations menées entre 1918 et 1939, à la guerre 1939-1945 et aux guerres d'Indochine et de Corée, à la guerre d'Algérie et aux combats en Tunisie et au Maroc et enfin aux « opérations menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France » (c'est-à-dire les opérations extérieures). Pour mémoire, un séjour d'au moins quatre mois sur un des théâtres d'opération précités équivaut à la participation à des actions de feu ou de combat. Les dispositions précitées s'appliquent à tous les militaires des armées françaises déployés en Afrique du Nord, qu'ils soient de carrière, appelés, rappelés ou maintenus. Ainsi, bien que les ex-appelés du contingent aient apporté une contribution précieuse à la défense nationale, leur seule qualité d'appelé, sans prise en compte d'autres paramètres, ne peut suffire à justifier une reconnaissance particulière au titre du CPMIVG. Enfin, il convient de rappeler que l'ensemble des décorations officielles françaises ont pu être décernées à des appelés du contingent, au même titre que les militaires de carrière, dans la mesure où ils remplissaient les conditions requises.



Marie-Christine Verdier-Jouclas,
nouvelle directrice générale de l'ONaCVG

Par décret en date du 15 novembre 2023 paru au Journal Officiel, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas est nommée nouvelle directrice générale de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, à compter du 24 novembre 2023.

Marie-Christine Verdier-Jouclas est née le 19 mars 1965 à Albi (Tarn). À l'issue de ses études supérieures à l'université Toulouse-Jean-Jaurès, elle travaille dans le secteur bancaire dans le Tarn dès 1986 et devient directrice d'agence bancaire pour le Crédit agricole de 2005 à 2017.

Engagée en politique, elle est élue députée de la deuxième circonscription du Tarn de 2017 à 2022. Elle occupe plusieurs fonctions pendant sa législature :

- membre de la commission des finances, elle a participé aux travaux sur les projets de loi de finances de 2018 à 2022 en tant que rapporteure spéciale de la mission « Travail, Emploi, Formation Professionnelle et Apprentissage » ;
- co-rapporteure de la mission d'information relative aux chambres d'agriculture et à leur financement ;
- rapporteure de la proposition de loi « Inclusion dans l'emploi par l'activité économique » ;
- rapporteure de la commission spéciale sur l'activité professionnelle indépendante ;
- co-présidente du groupe d'études Vin Vigne et Œnologie.

À partir de 2019, elle est porte-parole du groupe « La République en marche » à l'Assemblée nationale. Elle est reconduite à ce poste en octobre 2020. Elle était dernièrement à la direction d'une entreprise de confection de vêtements en cuir pour les maisons de haute couture à Paris et à Graulhet, dans le Tarn.

Mariée et mère de trois enfants, Marie-Christine Verdier-Jouclas est Chevalier de l'ordre national du Mérite.

MINISTÈRE DES ARMÉES - DÉCRET

Suite à la parution du décret n° 2023-1215 du 20 décembre 2023 relatif à la carte du combattant et modifiant la composition des conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation (CDAC), voici les modifications à prendre en compte à compter de la date de parution. Le décret est paru au Journal Officiel le 21 décembre 2023.

1. Attribution de la carte du combattant à 112 jours de présence au lieu de 120 jours.
2. Attribution de la carte du combattant de plein droit à toute personne dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France ». « La carte du combattant est attribuée de plein droit à toute personne à qui cette qualité est reconnue en application du précédent alinéa, sur décision du directeur général de l'Office national des combattants et des victimes de guerre, et remise aux ayants-cause mentionnés aux 1° à 7° de l'article L. 521-2 qui en font la demande. Le modèle de la carte délivrée aux ayants-cause mentionnés au précédent alinéa est déterminé par arrêté du directeur général de l'Office national des combattants et des victimes de guerre. »
3. Intégration du commandant de groupement de gendarmerie départementale aux Conseils départementaux pour les anciens combattants et victimes de guerre (CDAC).
4. Adaptation des Conseils départementaux (CDAC) à l'évolution démographique des ressortissants de l'ONACVG.

Réserve citoyenne et réserve opérationnelle

La réserve citoyenne, existe dans les trois armées (Terre, Marine, Air) depuis la suspension du service militaire, ainsi que dans la gendarmerie nationale, elle ne doit pas être confondue avec la réserve opérationnelle. « La vocation première des réservistes citoyens est de conforter le lien » entre l'armée et la nation, peut-on lire sur le site du ministère des Armées. Ces bénévoles du service public de la défense sont qualifiés d'« ambassadeurs » chargés de « promouvoir l'esprit de défense au sein de la société civile ».

Ils ne portent plus l'uniforme, qui existait notamment dans la Marine nationale, mais une tenue civile avec port de l'insigne de la réserve citoyenne, rappelait déjà le général Burkhard dans une note de 2021.

C'est le général François Lecointre, qui avait pris la décision, juste avant son départ de l'état-major, de revenir sur le port de l'uniforme chez les marins réservistes citoyens.

Les réservistes opérationnels signent un contrat d'engagement d'un à cinq ans, disposent d'un grade, portent l'uniforme, reçoivent une rémunération et ont pour objectif d'« apporter un renfort temporaire aux forces armées, pour la protection de la France ou dans le cadre d'opérations conduites à l'étranger ».

Le chef d'état-major des Armées souhaite éviter une « confusion » avec les réservistes opérationnels voire avec les militaires d'active.

C'était une demande ancienne de beaucoup de militaires qui voyaient dans l'attribution de grades honorifiques aux réservistes citoyens une source de confusion. Désormais, les membres de la réserve citoyenne ne seront plus ici « lieutenant », là « colonel ». Le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, a annoncé dans une lettre datée du 25 janvier « mettre fin à l'attribution de grades honorifiques aux réservistes citoyens de défense et de sécurité qui induisent une confusion entre les différents types de réserves, voire avec le personnel militaire d'active, et créent des incompréhensions préjudiciables à la cohérence de l'ensemble ».

En attendant une future réforme réglementaire de ce statut, ces volontaires agréés par le ministère des Armées mais ne disposant pas du statut militaire se verront simplement appeler « officier de la réserve citoyenne ». À l'avenir, ils pourront « porter un insigne distinctif de l'appartenance à la réserve citoyenne et, le cas échéant, un marquant relatif à leur ancienneté dans la réserve citoyenne », précise le CEMA.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le **PG CATM**

Je désire m'abonner au journal national **"LE PG-CATM"** moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal **"LE PG-CATM"**, 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

LES CINQ VILLES

« Compagnon de la Libération »

Les 5 communes sont liées par un pacte d'amitié depuis le 3 décembre 1981, grâce à l'initiative du général Jean Simon, chancelier de l'Ordre à l'époque. Ce pacte est destiné à assurer la pérennité de l'Ordre et à susciter des liens particuliers entre leurs collectivités respectives.



NANTES

Nantes est la première ville à avoir reçu la croix de la Libération, dès le 11 novembre 1941. Discours prononcé par le général de Gaulle le 14 janvier 1945.

« Ville héroïque qui, depuis le crime de la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toute forme de collaboration avec l'ennemi. Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par de nombreuses actions individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité. Par le sang de ses enfants martyrs, vient d'attester devant le monde entier la volonté française de libération nationale. »



GRENOBLE

Grenoble reçoit la croix de la Libération le 4 mai 1944 - Discours prononcé par le général de Gaulle le 5 novembre 1944

« Ville héroïque à la pointe de la résistance française et du combat pour la libération. Dressée dans sa fierté, livre à l'Allemand, malgré ses deuils et ses souffrances, malgré l'arrestation et le massacre des meilleurs de ses fils, une lutte acharnée de tous les instants. Bravant les interdictions formulées par l'envahisseur et ses complices, a manifesté le 11 novembre 1943, sa certitude de la victoire et sa volonté d'y prendre part. Le 14 novembre et le 2 décembre 1943, a répondu aux représailles et à l'exécution des chefs des mouvements de la résistance, par la destruction de la poudrière, de la caserne, de transformateurs et d'usines utilisés par l'ennemi. A bien mérité de la Patrie. »



PARIS

Paris reçoit la croix de la Libération le 24 mars 1945.

« Capitale fidèle à elle-même et à la France, a manifesté, sous l'occupation et l'oppression ennemies, et en dépit des voix d'abandon et de trahison, sa résolution inébranlable de combattre et de vaincre. Par son courage en présence de l'envahisseur et par l'énergie indomptable avec laquelle elle supporta les plus cruelles épreuves, a mérité de rester l'exemple pour la Nation tout entière. Le 19 août, conjuguant ses efforts avec ceux des armées alliées et françaises, s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats commencés au



coeur de la Cité et rapidement étendus en tous les points de la ville. Malgré de lourdes pertes subies par les Forces Françaises de l'Intérieur levées dans son sein, s'est libérée par son propre effort puis, unie à l'avant-garde de l'Armée française venue à son secours, a, le 25 août, réduit l'Allemand dans ses derniers retranchements et l'a fait capituler. »



VASSIEUX-EN-VERCORS

Le village de Vassieux-en-Vercors reçoit la croix de la Libération le 4 août 1945.

« Village du Vercors qui, grâce au patriotisme de ses habitants, s'est totalement sacrifié pour la cause de la résistance française en 1944. Principal centre de parachutage pour l'aviation alliée sur le plateau, a toujours aidé de tous ses moyens les militaires du Maquis dans les opérations de ramassage d'armes. Très violemment bombardé le 14 juillet, attaqué par 24 planeurs allemands les 21 et 22 juillet, a eu 72 de ses habitants massacrés et la totalité de ses maisons brûlées par un ennemi sans pitié. Martyr de sa foi en la résurrection de la Patrie. »



ILE DE SEIN

L'île de Sein reçoit la croix de la Libération le 1er janvier 1946 - Déclaration du général de Gaulle sur l'île de Sein le 30 août 1946 :

« Devant l'invasion ennemie, s'est refusée à abandonner le champ de bataille qui était le sien : la mer. A envoyé tous ses enfants au combat sous le pavillon de la France Libre devenant ainsi l'exemple et le symbole de la Bretagne tout entière. »

Sources : Ordre de la Libération



LES MOTS CROISÉS de François Creseveur

PROBLÈME 262

HORIZONTALEMENT

- 1 – Un coup de mélancolie ou de bourdon
- 2 – Elle servit de nourrice à Dionysos – L'on peut dire qu'elle ne présenta plus de signe de fatigue
- 3 – Sidérer – Equivalent de Agnès en Espagnol
- 4 – En Inde sert à charmer – Jadis employé dans les bureaux d'études
- 5 – Pour le docteur, pas pour le médecin – A ne pas confondre avec le dahu dans les Pyrénées
- 6 – Affaiblis – Un air en moins c'est du fromage blanc, un air mieux placé c'est un espace clos
- 7 – Ballon captif
- 8 – Berne – Appel de détresse
- 9 – Jadis employé dans les transmissions – Destinées à être chantées
- 10 – Peut exprimer le regret, la surprise – Met à niveau

VERTICALEMENT

- A – A des fils à marier
- B – Il est trop tôt pour dire qu'elle est éternelle
- C – Au Portugal c'est une couleur – Peut être un clou
- D – Pour avoir cette dignité il lui faut obligatoirement prendre le thé
- E – Vas à l'aventure après avoir perdu son chemin – A mettre bon ordre pour unir
- F – Ce désigne – Pour l'ombre
- G – Dans l'œuvre d'Horace – Un élément d'une charpente
- H – Clos une discussion – Napoléon leur infligea une veste
- I – Mouche vivipare très connue en Afrique – Arthur a omis le rouge sur notre emblème
- J – Résine malodorante – Peut s'apparenter à l'équin, au chameau.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 261

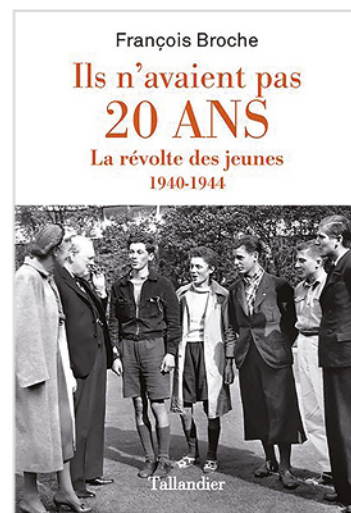
HORIZONTALEMENT

- 1) TEGENAIRES
- 2) SMILEY – OUT
- 3) APTE – MAUX
- 4) RI – VIEIL
- 5) ILIEN – NEAN
- 6) SENSEES – MA
- 7) TES – GAINÉ
- 8) ESAU – OUF
- 9) SURAL – BETA
- 10) RELEVÉ – EN

VERTICALEMENT

- A) TSARISTES
- B) EMPILÉE – UR
- C) GIT – INSERÉ
- D) ELEVES – SAL
- E) NE – INEGALE
- F) AYME – EAU
- G) AINSI – BE
- H) ROULE – NOÉ
- I) EUX – AMEUTE
- J) ST – ANA – FAN.

NOTE de LECTURE



Ils n'avaient pas 20 ans François Broche

La France combattante n'a été qu'un long dialogue de la jeunesse et de la vie », proclame Pierre Brossolette en 1943. La guerre contre l'occupant allemand fut souvent livrée par des adolescents et, parfois même, par des enfants. Le combat d'une génération qui s'est révélée dans l'action au service de la liberté. À la suite du jeune général qui a, le premier, dit « non », ces jeunes rejettent tout accommodement avec un régime fondé sur les concessions permanentes, la violence et la répression. Jacqueline Fleury, 17 ans, distribue des tracts anti-allemands et devient agent de liaison. Les cinq étudiants du lycée Buffon multiplient les actes de résistance contre l'Occupant : ils seront arrêtés, jugés, fusillés. Pierre Ruibet, 18 ans, se porte volontaire pour faire sauter un dépôt de munitions ennemi et se sacrifie dans l'opération. Madeleine Riffaud, 16 ans, abat en plein jour de deux balles dans la tête un Allemand dans Paris : emprisonnée, jamais elle ne parlera. À partir de sources inédites et de témoignages personnels, François Broche décrit, à travers dix-huit récits individuels ou collectifs, les ressorts intimes d'un engagement exemplaire.

Date de parution : 04/05/2023

Editeur : Tallandier

Collection : Histoire

Nombre de pages : 288

Prix Fnac : 20.90 €

Le PG CATM

73^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
Mars 2024 - N° 1055
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
« Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre »
par décret du 1^{er} avril 1948.
Directeur de la publication : H. CHAZEAU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON
Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fnpcpg-catm.org - Internet : www.fnpcpg-catm.org
Abonnements :
Un an (11 Numéros) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

OFFRE GRATUITE*



- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Ø 41 mm - 31g
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

Avers

Cette pièce dorée
à l'Or fin 24 carats

0€
au lieu de **25,80€**

Valable jusqu'au
12/04/2024

Tél. service clientèle : 0892 35 05 22 (0,40€ TTC la minute + prix de l'appel)
RCS Paris B 331 479 287. Offre réservée aux personnes majeures.
* (- 6,90€ de frais de traitement).

**+ 1 cadeau
OFFERT**

**Demandez vite cette magnifique pièce
"Les appelés en Algérie", pour ne jamais oublier
ceux qui se sont battus pour la France.**

Pour commander = 1 seul code privilège : 1150C



Par courrier en précisant le code
1150C sur l'enveloppe



0892 35 05 22 Service 0,40€ / min
+ prix appel
7 jours/7 de 8h à 20h

Par internet :
tresordupatrimoine.fr/algeriedoree



À retourner sous enveloppe affranchie à : **Club Français de la Monnaie - 27039 ÉVREUX CEDEX**

tresordupatrimoine.fr

☐ **Oui**, envoyez-moi la **pièce GRATUITE**, dorée à l'Or fin 24 carats,
"Les appelés en Algérie" et son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,90€ par :

- ☐ Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie
- ☐ Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N°

Date de validité

Cryptogramme au dos
de ma carte (indispensable)

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco
jusqu'au 12 avril 2024.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres
pièces de la collection "Combattants du XX^e Siècle dorés".

Conformément à la loi "informatique et liberté" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données
vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site internet. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené
à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici ☐ ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, pré-
nom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales de vente complètes sur notre site internet tresordupatrimoine.fr.
Tous les cartons d'emballage de nos colis sont recyclables, et donc à mettre dans votre poubelle "papiers et cartons".

1570745 1150C/P4084

M^{me}/M.

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Tél.

Date de naissance J.J./M.M./A.A.

Pour mieux vous servir :

E-mail

@

Date J.J./M.M./A.A.

Merci de ne rien aggraver ou scotcher
à votre bon de commande.

Signature
obligatoire

Club Français de la Monnaie

116/24/EG